

Département de la Savoie  
République Française

**Délibération numéro 2022 - 103**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 06 juillet 2022**

*L'an deux mille vingt-deux, le 06 juillet à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON.*

*La convocation a été envoyée en date du 30 juin 2022.*

**Présents** : Jacques ARNOUX, Pierre VALLERIX (suppléant de Roland AVENIERE), Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Stéphane BOYER, Natacha BRENIER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, François CHEMIN, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Nathalie FURBEYRE, Denise MELOT, Jacqueline MENARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Christian SACCHI, Erica SANDFORD, Karin THEOLIER, Thierry THEOLIER.

**Absents** : Yann CHABOISSIER, Christian CHIALE, Fabienne CLARAZ-BONNEL, Christian FINAS, Marc KONAREFF, Gilles MARGUERON, Laure MAURETTE, Jérémy TRACQ.

**Procurations** : Yann CHABOISSIER à Jean-Claude RAFFIN  
Laure MAURETTE à Humberto FERNANDES  
Jérémy TRACQ à Denise MELOT

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de pouvoirs : 03

Nombre de votants : 24

Monsieur Christian SACCHI a été désigné secrétaire de séance.

---

**Objet : Election du huitième Vice-président**

Monsieur le Président expose à l'assemblée que par courrier du 24 mai 2022, Monsieur Christian FINAS, Vice-président, a fait part au préfet de Savoie de sa décision de démissionner de ses fonctions de huitième Vice-président de la CCHMV tout en souhaitant conserver son mandat de conseiller communautaire, représentant de la commune de Val-Cenis.

Par courrier du 22 juin 2022, Monsieur le préfet de la Savoie a accepté cette démission qui prend effet à la date de réception du courrier préfectoral (accusé de réception) par l'intéressé soit le 05 juillet 2022. Monsieur le Président invite l'assemblée à procéder à l'élection du huitième vice-président en remplacement de Monsieur Christian FINAS.

Il est procédé à l'élection du huitième vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature de la part du Président de la CCHMV, il est procédé au déroulement du vote.

**Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :**

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **24**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **03**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **21**
- e- Majorité absolue : **11**

Nom et prénom du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
<b>FELISIAK Eric</b>	<b>21</b>	<b>Vingt et un</b>

Monsieur Eric FELISIAK est proclamé huitième Vice-président et immédiatement installé.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.  
Pour copie conforme, Modane, le 11 juillet 2022.

Le Président  
Christian SIMON

